

# RDC Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Chaque année, le secrétariat FP2020 soumet les preneurs d'engagement FP2020 à un sondage pour suivre l'évolution des progrès, des activités amorcées et des défis rencontrés vers le respect des engagements. Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire de mise à jour de l'engagement FP2020 pour 2018-2019 pour la RDC, avant le **5 juillet 2019**. Vos réponses permettent un plus grand partage de l'information et des connaissances, et assurent la transparence et la responsabilité au sein du nombre croissant de décideurs de la FP2020 et de la communauté élargie de la planification familiale. Comme les années précédentes, nous partagerons vos réponses sur la page web de votre pays - <https://www.familyplanning2020.org/fr/republique-democratique-du-congo> - afin que les intervenants nationaux et internationaux puissent suivre les progrès réalisés par la RDC dans la réalisation des objectifs ambitieux fixés au nom des femmes, des filles, des familles et des communautés dans votre pays.

Les engagements de la FP2020 peuvent être réalisés grâce à des actions coordonnées entre de multiples secteurs et partenaires à différents niveaux. Nous espérons que ce sera l'occasion pour vous d'engager le dialogue avec l'équipe des points focaux, y compris les jeunes et les intervenants en planification familiale dans le pays pour conjointement passer en revue les progrès.

Veuillez noter que le processus d'auto-déclaration complète les ateliers de consensus sur les données de planification familiale qui ont lieu pendant la même période. Si l'atelier de consensus sur les données pour la RDC est prévu après le **5 juillet**, veuillez-nous en informer afin que nous puissions discuter de la façon d'harmoniser la date limite de présentation des rapports sur les engagements pour garantir que les résultats de chaque processus sont compatibles.

Veuillez remplir le document Word ci-joint et le soumettre à [msmith@familyplanning2020.org](mailto:msmith@familyplanning2020.org) et [eros@familyplanning2020.org](mailto:eros@familyplanning2020.org).

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Kelli Schmitz, Gestionnaire par intérim, Pays francophones à l'adresse [kschmitz@familyplanning2020.org](mailto:kschmitz@familyplanning2020.org)

En outre, le groupe d'organiseurs de la FP2020 recueille actuellement des commentaires pour développer une vision commune de la planification familiale au-delà de 2020. Nous attendons avec impatience de tirer des enseignements de votre réponse et apprécions votre partenariat pour tenir la promesse de la FP2020.

Nous vous remercions du temps et des efforts que vous avez consacrés à remplir ce questionnaire et à fournir des renseignements utiles au partenariat élargi.

# RDC Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Le questionnaire comprend 1) l'engagement revitalisé de 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original de la RDC, et 2) des questions standard 7 pour tous les pays qui se sont engagés au titre de la FP2020.

Au fur et à mesure que vous fournissez vos mises à jour ci-dessous sur chaque élément de votre engagement, veuillez vous concentrer sur :

- **Les progrès réalisés et les principaux défis ou obstacles** auxquels vous avez dû faire face au cours de la période allant de **juillet 2018 à juin 2019**.
- Veuillez également inclure des informations sur **les principales étapes clés liées aux engagements à venir**.
- Enfin, nous vous invitons à réfléchir sur les progrès par engagement à travers une **auto-évaluation**.

## PARTIE I : QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS

### APERÇU DES ENGAGEMENTS

Le gouvernement de la RDC s'est engagé à :

1. Allouer, chaque année, à la ligne budgétaire "Achat de contraceptifs" un montant de 2,5 Millions de dollars au moins sur Ressource Domestique.
2. Obtenir le vote de la loi sur la santé de la reproduction et la Planification Familiale.
3. Augmenter l'accès aux services de PF pour tous (y compris jeunes et Adolescents).
4. Obtenir l'implication du secteur privé dans l'investissement pour la Planification Familiale.
5. Augmenter la prévalence contraceptive moderne de 6,5% à 19% au moins en 2020 et fournir les services de PF à 2,1million de femmes additionnelles à l'horizon 2020.

1. **ENGAGEMENT** : Allouer, chaque année, a la ligne budgétaire "Achat de contraceptifs" un montant de 2,5 millions de dollars au moins sur ressource domestique.

- a) *Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

*Reponse :*

**Depuis que la RDC a pris son engagement en rapport avec l'allocation financière de 2,5 million de dollars au moins pour l'achat de contraceptifs, le gouvernement a décaissé deux fois seulement des fonds d'une somme 1,300,000Usd en 2014 et 2016.**

**Pour l'année 2019, le gouvernement de la RDC a alloué à la ligne budgétaire achat des contraceptifs un montant de \$ 831,441**

- i) Participation des acteurs de la PF à la rencontre des miniers à Kolwezi en Sept a a Kolwezi et Octobre à Kinshasa.**

**A. Lors de la 3e édition de la Conférence minière de la RDC tenue du 12 au 14 septembre 2018, à Kolwezi, le CTMP s'est entretenu avec le Président de la République pendant la visite du Président de la République au stand CTMP sur la nécessité de financer la Planification Familiale (PF) afin de matérialiser sa vision telle que formulée dans son discours à la nation du 19 juillet 2018 sur l'importance de la PF pour l'émergence et le développement durable de la RDC.**

**Le CTMP a demandé directement au Chef de l'Etat de :**

- 1. S'impliquer pour le décaissement des fonds alloués aux lignes budgétaires « achat des contraceptifs PF » par le Gouvernement central et les gouvernements provinciaux**
- 2. Soutenir le processus de mobilisation des entreprises minières de la RDC pour le financement de la PF dans le cadre de leurs responsabilités sociales, conformément au nouveau Code Minier publié en 2018.**

.....

**B. Dans le cadre de la mobilisation des ressources du secteur privé en faveur de la PF, le CTMP a établi un partenariat avec le Cadre des Investissements Durables au Katanga (IDAK). Cette plateforme appuyera les efforts de mobilisation des ressources auprès des entreprises minières au niveau provincial.**

**Dans ce processus, le CTMP national et l'IDAK ont défini les termes de collaboration lors de la réunion spéciale CTMP tenue à Kinshasa du 18 au 19 octobre 2018.**

**b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :**

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (X )**

*c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?*

**2. ENGAGEMENT :** Obtenir le vote de la loi sur la santé de la reproduction et la planification familiale (PF).

*a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

Au cours de la plénière de l'Assemblée Nationale du **03 octobre 2018** toutes les dispositions relatives à la planification familiale contenues dans la proposition de Loi fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la santé publique en RDC ont été votées, article par article sans amendements.

Ces dispositions ainsi votées ont été envoyées, pour une seconde lecture, au Sénat qui les a votées dans les mêmes termes que l'Assemblée Nationale lors de la session plénière du **27 novembre 2018**. La Loi a été promulguée par le Président de la République le **13 décembre 2018** et a été publiée au journal officiel le **31 décembre 2018**.

**Des discussions sont en cours pour élaborer les mesures d'application.**

**Une plage est prévue pendant la session plénière de deuxième jour de la conférence nationale de Dec 2019 pour expliquer la portée de dispositions de la loi contenu dans la loi sur le principe de Santé Sante.**

*b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :*

**Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()**

*c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?*

**3. ENGAGEMENT :** Augmenter l'accès aux services de PF pour tous (y compris jeunes et Adolescents). Selon votre engagement original de 2013, spécifiez aussi sur : « Le gouvernement s'engage également à protéger les adolescentes contre le mariage précoce en favorisant l'éducation, la sensibilisation, l'intégration sociale, et les programmes d'autonomisation des femmes. »

***Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :***

Le pays a élaboré un plan stratégique pour les services de SSRAJ (2016-2020) depuis 2016 et qui est actuellement entrain d'être mis en œuvre par les différents partenaires. Depuis lors, il y a eu une grande amélioration de la couverture de services pour le groupe.

Tous projets de PF ont mis un accès particulier sur l'offre des services pour ado et jeunes. La couverture de ses services est passée de 20 Zones en 2016 à 180 zones de santé à ce jour.

***b) Veillez indiquer ci-dessous comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :***

#### **Atteint OU Sur la bonne voie () / En cours OU Décalé ()**

**SUR LA BONNE VOIE.** Le pays a atteint 18% en Nov 2018 (MICS 3). (voir dia) en annexe. Une session spéciale est prévue durant la conférence nationale de Dec pour parler l'amélioration de l'accessibilité et la qualité de service de PF. A cette occasion, des données sur la couverture seront présentées et les fenêtres d'opportunité pour accélérer l'augmentation de la Prévalence vont être présentées et discutées (par Track 20).

**4. ENGAGEMENT :** Obtenir l'implication du secteur privé dans l'investissement pour la PF.

***Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :***

#### **❖ Implication des sociétés minières dans l'investissement en faveur de la PF**

1. Un partenariat a été établi entre le Comité Technique Multisectoriel Permanent pour la planification familiale « CTMP/PF » et le Cadre de dialogue pour les investissements durables au Katanga « IDAK » à travers lequel le CTMP attend de l'IDAK :

- L'obtention de la cartographie des sociétés minières (localisation de l'entreprise, communauté environnante, Zones de santé couvertes, activités de PF intégrées) ;
- L'intégration de la PF dans le cahier de charges des entreprises minières. Pour un premier temps il s'agira des entreprises suivantes : TFM, IVANOE, KCC, Muni et SOMIKA ;
- L'organisation d'une réunion avec les responsables qui s'occupent de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) des entreprises minières à travers la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) pour la prise en compte de la PF dans les cahiers des charges ;
- L'intégration de la PF dans le Plan de Développement local (PDL) de chaque entreprise minière ;
- Produire un guide d'orientation pour l'intégration de la PF dans les activités sociétales des entreprises minières ;
- Organiser toute autre activité pour appuyer l'implication des sociétés minières dans le financement de la PF

Ce partenariat permet de cartographier les efforts d'investissement des sociétés minières en faveur de la PF que quelques sociétés minières font déjà de manière isolées, à l'exemple de Teke Fungurume (TFM), KCC et MUMI.

#### ❖ **Implication des sociétés de communication dans l'investissement en faveur de la PF**

1. La compagnie de télécommunication Orange Congo a pris en charge le lancement officiel de l'application « Cycle-m » (méthode des jours fixes mobile soit collier du cycle mobile) et **a payé au gagnant** du concours de recrutement des développeurs des projets, Mr Roger Ntumba, un montant de \$2,000. **Pour accéder à l'application Cycle-m il faut taper \*454555# YES**
2. La compagnie de télécommunication Vodacom Congo ensemble avec les acteurs de PF ont mis en place une application « 155 » pour accéder gratuitement à toutes les informations sur la planification familiale.

***b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :***

**Atteint OU Sur la bonne voie ( ) / En cours OU Décalé (x)**

*c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?*

**5. ENGAGEMENT :** Augmenter la prévalence contraceptive moderne de 6,5% à 19% au moins en 2020 et fournir les services de PF à 2,1million de femmes additionnelles à l'horizon 2020.

*Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :*

Le MICS (2018) a donné une prévalence contraceptive moderne nationale de 18%.

Une loi avec des dispositions favorables a la PF a été votée et promulguée en Dec 2018. Et même publiée dans le journal officiel en Dec 2018.

*b) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?*

***Le décaissement de l'argent du gouvernement au niveau central et au niveau des provinces.***

***Mobilisation des fonds additionnels 9domestiques et intenationaux pour reduire le GAP en services de PF et aussi et surtout le GAP en contraceptifs***

## PARTIE II : QUESTIONNAIRE TYPE

*Veillez répondre à toutes les parties des 7 questions suivantes :*

- 1. Comment votre pays a-t-il intégré des représentants des adolescents et des jeunes ou des représentants de groupes marginalisés (par exemple les personnes à faible revenu, les personnes ayant un handicap, les personnes non scolarisées, les groupes minoritaires, les populations éloignées ou déplacées, etc.) dans l'équipe du point focal de la FP2020, le groupe de travail technique de PF ou le groupe de travail national pour l'engagement du pays ?**

R/ les adolescents et jeunes font partie du groupe de travail technique PF. En effet il a été créé toute une sous-commission dans ce groupe technique PF.

- a. Dans l'affirmative, comment cet engagement a-t-il influencé la réalisation de votre engagement au titre de la FP2020 ? Veuillez également nous faire part des réussites et des leçons tirées de ces engagements.

1.a. R/ Cette sous-commission des ado et jeunes traite également de l'utilisation de la contraception, elle regroupe tous les intervenants de santé des adolescents. Au cours de ces rencontres de la sous-commission, il est généralement question [pour chaque organisation de présenter ses résultats, ses forces, les faiblesses et les défis et partager quelques leçons apprises

- b. Dans la négative, à quels défis avez-vous dû faire face en travaillant avec ces groupes ? (Veuillez donner des exemples)

1.b. Notre engagement est d'atteindre 2,100,000 nouvelles utilisatrices. Les adolescents y ont contribué car les données récentes de l'enquête MICS 2018(UNICEF) montre que le taux de natalité est passé de 138 à 110 pour 1000, ce qui montre indirectement qu'ils ont utilisés les méthodes contraceptives modernes.

- 2. Comment votre gouvernement intègre-t-il la planification familiale dans les programmes orientés vers la couverture de santé universelle (CSU) et quel(s) mécanisme(s) est(sont) utilisé(s) ou envisagé(s) ? Quelles mesures précises ont été prises au cours de la dernière année relativement à l'intégration ?**

C est integre dans le paquet SRMNEA\_Nut. Le pays a developpe le plan strategique 2019-2022. Et la Planification Familale en fait partie



### 3. Votre gouvernement a-t-il organisé l'atelier de consensus sur les données de 2019 ?

Oui

- a. Dans l'affirmative, les points focaux de la FP2020 ont-ils participé à l'atelier de consensus sur les données de votre pays en 2019? Dans l'affirmative, quelles connaissances ont été acquises ?

En mars 2019, l'atelier a eu lieu en regroupant toutes les 26 provinces pays.

Connaissance : tous les experts ont été capacité dans l'utilisation du logiciel SSTU, l'analyse des données de PF de routine et l'utilisation du DHIS II

- b. Les données sur les dépenses intérieures ont-elles été examinées dans le cadre de la réunion de consensus sur les données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part de vos observations et des difficultés que vous avez rencontrées lors de l'examen et de la validation de ces données.

oui, elles ont été examinées avec l'appui technique des fonds des nations unies (UNFPA) pour la population.

La difficulté : mauvais remplissage des données et non exhaustivité des dépenses aux questionnaires, certains indicateurs de SSTU ne sont pas collectés dans les données de routine du pays, la faible complétude des données.

### 4. Au cours de la dernière année, des efforts ont-ils été faits pour améliorer la résilience ou la préparation aux situations d'urgence des systèmes de planification familiale dans le pays ?

***Oui, cette problématique a été soulevée depuis l'année 2018 et le PNSR ensemble avec l'UNFPA et les programmes des urgence ont commence le travail sur l'intégration de la PF dans les urgences humanitaire.***

Un atelier de formation des prestataires sur l'offre de service en situation d'urgence (DMU) a été organisée avec l'appui de CARE International, UNFPA, IPPF, IRC, le but de cet atelier était de renforcer les compétences des prestataires, y compris les gestionnaires afin qu'ils soient à même de répondre aux questions d'urgence de SSR y compris la PF, cet atelier a regroupé des experts provenant du niveau national et a abouti à l'élaboration d'une feuille de route avec des actions précises. L'atelier a été ouvert par Mr le secrétaire général a la Santé

### 5. Votre pays a-t-il alloué des ressources du mécanisme de financement mondial (GFF) à votre programme de PF ? Dans l'affirmative, en quoi cela a-t-il été bénéfique pour votre travail? (note à l'équipe : cette question s'adresse uniquement aux pays du GFF)

Oui, elle augmente la couverture de services de PF et réduit le GAP de financement des contraceptifs

**6. Avez-vous travaillé à l'amélioration de la qualité des soins et de la planification familiale basée sur les droits dans vos programmes ?**

- a. Vos programmes de planification familiale offrent-ils un large éventail de méthodes contraceptives (à long terme, permanentes ou à court terme) ? Fournissez-vous des informations et des conseils complets sur toutes les méthodes disponibles, y compris sur les risques ou les effets secondaires ?

OUI, la gamme de méthodes contraceptives modernes contient les méthodes suivantes :  
A courte durée, à longue durée et réversibles, longue durée non réversibles, méthodes naturelles.

1. Pill, emergency Pill, Condom, DMPA sc, DMPA Im, Cyce Bead
2. Implanon Nxt, Jadelle, UID
3. Tubagulation and Vasectomie

DMPA sc est donnée par les prestataires cliniques, les prestataires communautaires et en auto injection.

- b. Pour assurer une approche centrée sur l'utilisateur, les clients ont-ils l'occasion de fournir une rétroaction après les visites à la clinique, soit au moyen de questionnaires, de sondages ou de boîtes à suggestions ?

Oui, mais cela n'a pas été systématique dans toutes les cliniques. Mais le processus de l'amélioration de la qualité de service de PF a prévu aussi un mécanisme de rétro information (boîte à suggestion).

Le pays a été soutenu par CCP en collaboration avec le PNRS et les autres partenaires impliqués dans l'implémentation des services de PF.

- c. Vos cliniques sont-elles ouvertes à apporter des améliorations quant à l'accessibilité et à la disponibilité des services ?

Oui, des projets investis dans l'amélioration de la qualité de services et de l'accessibilité sont régulièrement organisés.

Au niveau de CTMP, une grille d'amélioration de performance a été élaborée et est en implémentation au niveau de provinces avec le CTMP mis en place (voir annexe avec grille entière).

<b>4. Garantir l'accessibilité et la qualité aux services PF :</b>	
	1. Mettre à jour tous les six mois la Liste de partenaires ( <b>cartographie élaborée et partagée reprenant nom partenaires, ZS et AS d'intervention</b> )
PF	2. Mettre à jour, <b>tous les six mois</b> , le nombre de Zone de santé avec
	3. Mettre à jour, <b>tous les six mois</b> , le nombre d'Aires de santé avec PF

4. Mettre a jour, <b>tous les six mois</b> , le nombre de formations sanitaires avec rupture de stock
5. Mettre a jour, <b>tous les six mois</b> , le nombre de structures de santé qui offrent au moins 3 methodes
6. Proposer des actions correctrices en rapport avec les problèmes décélés

Au niveau National, un atelier d'évaluation du processus de l'amélioration de la qualité de service est actuellement en cours passée avec les différentes parties prenantes pour évaluer le processus mis en mise en place sur l'amélioration de la qualité de service démarré depuis 2 ans. Ces outils ont été adoptes aujourd'hui.

Il y a 11/26 provinces qui rapportent régulièrement sur cette question de l'amélioration de l'accessibilité et la qualité de service de PF.

***Le focus a été mis aussi sur la sécurisation des produits contraceptifs. Un sous groupe a été cree au niveau national et au niveau des 13 provinces ayant le CTMP qui rapporte régulièrement sur la situation de besoin et des mouvements des contraceptifs. Tous les bailleurs impliqués dans l'approvisionnement de contraceptifs sont membres de ce sous groupe ; au niveau national et au niveau des provinces avec CTMP.***

1. Avoir une quantification <b>annuelle</b> des besoins en contraceptifs à jour
2. Maîtriser les quantités des contraceptifs reçues dans la province
3. Maîtriser les quantités des contraceptifs distribuées dans les zones de santé
4. Proposer des actions correctrices en rapport avec les problèmes décélés
5. Mettre en place un groupe thématique fonctionnel sur la sécuritive contraceptive

**7. La FP2020 et ses partenaires recueillent actuellement des contributions pour développer une vision commune de la planification familiale après 2020, en consultation avec les intervenants aux plans national et mondial. Avez-vous eu l'occasion de participer d'une façon ou d'une autre à ce processus de consultation (p. ex. sondage en ligne, appels de consultation, etc.) ?**

Oui et non. Des collègues ont eu des contacts a ce sujet mais pas tous les points focaux.

Le pays (RDC) travaille sur la tenue de la 4eme conférence nationale sur le repositionnement de la PF et il est prévu au troisième jour une pleniére et des sessions pour discuter de la vision de la RDC pour le Post FP2020. Ces discussions vont être capitalisées pour l'écriture du plan strategique de PF pour la periode 2021-2025. Un draft de programme de la conference Nationale de PF a prévu une session pleniére sur le Post FP2020 a été annexe a ce questionnaire.

*Veillez fournir les renseignements suivants de la personne-ressource du gouvernement pour cette mise à jour*

- ❑ Nom : Dr Lis LOMBEYA LISOMBA
- ❑ Titre : Directrice du PNSR
- ❑ Service : Ministère de la Santé
- ❑ Email : [dr.lis.lombeya@gmail.com](mailto:dr.lis.lombeya@gmail.com)
- ❑ Téléphone : 00243810632049
- ❑ Adresse : Maternité de Kintambo , Kinshasa .
- ❑ Date de l'auto-évaluation : 28 Août 2019